

ce qu'il est devenu. On suppose qu'il aura été soustrait par quelque main avide de vieilles choses.

La copie que nous possédons a été faite par Mgr Hamel, de l'université Laval, sur un manuscrit de l'abbé Plante, qui, lui, l'avait copié sur l'original du séminaire de Québec. C'est dire que le tout est authentique.

A qui attribuer les commentaires qui accompagnent la copie manuscrite de l'oraison funèbre du comte de Frontenac par le père Olivier Goyer ?

M. Parkman dit que M. Jacques Viger était d'opinion que ce critique anonyme n'était autre que l'abbé de la Tour, l'auteur des *Mémoires sur la vie de Mgr de Laval* (1).

M. George Stewart, dans les notes qui accompagnent sa magistrale étude sur Frontenac et son temps (2) raconte de son côté que M. l'abbé Casgrain l'a informé que ces commentaires étaient dûs à la plume mordante de l'abbé Charles Glandelet, qui vint au Canada en 1675 et demeura un demi-siècle au séminaire de Québec. M. Glandelet, qui fut supérieur et confesseur des Ursulines, mourut à Trois-Rivières à l'âge avancé de 80 ans.

—o—

*Oraison funèbre du très-haut et très-puissant Seigneur Louis de Buade, comte de Frontenac et de Paluan, Maréchal de camp de l'armée du roi, Chevalier de l'ordre de St-Louis, Gouverneur et Lieutenant général pour le roi dans toute l'Amérique Septentrionale, prononcée en l'église des récollets de Kébec, lieu de sa sépulture, le 19 décembre 1698. (3)*

*In multitudine videbor bonus et in bello fortis.*

Je ferai voir que je suis bon à mon peuple et vaillant dans la guerre.

Au livre de la Sagesse, chap 8.

(1) *Frontenac and New-France under Louis XIV*, page 435.

(2) *Narrative and critical history of America*, edited by Justin Winsor, volume IV, page 357.

(3) Les chiffres intercalés dans le texte ci-bas reproduit réfèrent aux commentaires que nous publierons à la suite de l'oraison funèbre.